



Section athlétisme

Mémorial Jean AUG

16ème édition

Championnats 54 des Lancers

Dimanche 02 mai 2010 - Stade Intercommunal à Frouard

Horaires :

Horaires	Poids	Disque	Marteau	Javelot	Marteau lourd
08h30	Formation du jury, début des inscriptions				
09h00					F M
09h30	Fin des engagements - répartition des groupes M				
10h00	M2	M1	F		
11h15		M2	M1		
12h30	Pause				
13h30	M1	F	M2		
14h45	F			M1 M2	
16h00				F	
16h30	Résultats et remise des récompenses				

Réglement :

- 1) Confirmation obligatoire** des équipes à la chambre d'appel.
Fin des inscriptions des équipes 30mn avant le début de la 1ère épreuve
Toute inscription sur l'aire de lancer sera considérée comme une inscription individuelle
- 2) Compétition ouverte** aux catégories Benjamins à Vétérans ;
Les Benjamins et Minimes lanceront avec les femmes.
L'épreuve de marteau lourd ne compte pas dans le classement du mémorial.
- 3) Chaque athlète lance l'engin** de sa catégorie. Tous les engins apportés devront être pesés.
- 4) Une équipe se compose de 2 athlètes du même club**
2 hommes, 2 femmes ou mixte quelque soient les catégories
Chaque athlète choisira 2 épreuves parmi les 4 lancers indépendamment de son équipier
Nombre d'essais:
Chaque athlète d'une équipe a droit à 6 essais pour un lancer et 4 essais pour le second
Pour le marteau lourd, 6 essais pour tout le monde
Chaque athlète inscrit en individuel (hors équipe) a droit à 1 seule épreuve à 6 essais
Pour les équipes, aucun essai supplémentaire ne sera accordé au titre des championnats
- 5) Le classement est établi** à partir de la table Hongroise
Pour les V1, la performance sera multipliée par le coefficient international vétéran 1.
Pour les catégories V2,V3,etc..., le classement se fera à la table sénior.
- 6) Pour la bonne marche de la compétition**, il sera demandé à chaque club de présenter au moins 2 juges.
- 7) L'équipe gagnante sera l'équipe** qui totalisera le plus grand nombre de points

Récompenses :

Remise des récompenses à 16h30 seulement aux athlètes présents

Challenge Jean Aug remis à l'équipe gagnante

Le challenge sera gagné définitivement par le club ayant remporté le mémorial 3 fois de suite ou 5 fois non consécutif.

Une coupe à chaque athlète des 12 premières équipes

Un maillot à l'effigie du mémorial sera remis aux athlètes qui auront fait au moins 1 perf réelle R2 et plus.
(Seulement pour les athlètes constituant 1 équipe)

Un vin d'honneur sera offert après la remise des récompenses.

Engagements :

- 1) Sur place jusqu'à 09h30** (répartition des athlètes masculins)
- 2) Par mail à l'adresse suivante : ofpathle@yahoo.fr** en utilisant le formulaire ci joint.

Possibilité de restauration sur place (le repas sera offert aux officiels présents sur 2 concours minimum)